

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DECISION n° 104/2022

Finances Locales – Divers

Aliénation de véhicules

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération n° 6/2022, portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment le point 10° « de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros »

Considérant l'offre de reprise du véhicule RENAULT Poids Lourds Tri-Benne, immatriculé 4227 RC 87, inventaire n°199700752 formulée par la société MFPL domiciliée 8 rue de la Planche 63720 ENTRAIGUES

Considérant l'offre de reprise du véhicule RENAULT Express camionnette, immatriculé 1267 SF 87, inventaire n°199700514 formulée par la société MFPL domiciliée 8 rue de la Planche 63720 ENTRAIGUES,

Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,

DECIDE

ARTICLE 1: de céder, le lot composé de :

- un véhicule RENAULT Poids Lourds Tri-Benne, immatriculé 4227 RC 87, inventaire n°199700752 au prix de 2 600€ TTC
- un véhicule RENAULT Express camionnette immatriculé 1267 SF 87, inventaire n°199700514 au prix de 300€ TTC

à la société MFPL domiciliée 8 rue de la Planche 63720 ENTRAIGUES.

ARTICLE 2 : la recette sera portée au budget principal exercice 2022 article 775.

ARTICLE 3^{ème} : le Directeur Général des Services de la Mairie du Palais sur Vienne est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4^{ème} : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et publiée. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait en Mairie, le 10 octobre 2022
Ludovic GERAUDIE,
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 14/10/2022
Publié le : 14/10/2022



LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 104-2022 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 10/10/2022

Objet : Aliénation de véhicules

Nature : Délibérations

Matière : Domaine et patrimoine - Alienations

Date de télétransmission : 14/10/2022 Agent de transmission : Agnes RONDEAU

Acte : 104-2022 - Aliénation de véhicules.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20221010-104-2022-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 14/10/2022